

**RACCORDEMENT DU POSTE DE
SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE**

1 Conformément à la décision D-2010-161¹ du 22 décembre 2010, le Distributeur dépose le
2 suivi 2014 spécifique aux travaux pour le raccordement du poste de
3 Saint-Bruno-de-Montarville. Le projet ayant été complété en 2014, ce suivi en est le dernier
4 présenté à la Régie.

1. CONTEXTE

5 Le projet du Distributeur, au coût total prévu de 21,5 M\$, vise le raccordement du nouveau
6 poste de Saint-Bruno-de-Montarville au réseau de distribution. Ce dernier dessert
7 principalement les municipalités de Saint-Bruno, de Saint-Basile-le-Grand et de Saint-Hubert.

2. RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2014

2.1. État d'avancement des travaux de raccordement

8 Les travaux réalisés en 2014 ont consisté en la poursuite de la construction et du
9 réaménagement des réseaux de distribution électriques aériens et souterrains pour
10 permettre le raccordement du nouveau poste.

2.2. Suivi des investissements

11 En 2014, les dépenses encourues ont été de 1 006 k\$, portant les dépenses cumulatives à
12 12 013 k\$ au 31 décembre 2014 et dégageant un écart favorable de 9 528 k\$ par rapport au
13 budget cumulatif.

14 Le tableau 1 présente les dépenses encourues ainsi que les écarts par rapport aux coûts
15 projetés pour l'année 2014 tandis que le tableau 2 présente les dépenses encourues
16 cumulatives ainsi que les écarts depuis le début du projet.

¹ D-2010-161, décision sur la demande du Transporteur et du Distributeur relative au poste de Saint-Bruno-de-Montarville, 22 décembre 2010

**Tableau 1 :
Écart de coûts – 2014 (en k\$)**

	1 ^{er} janvier au 31 décembre 2014		
	Réel	Budget initial	Écart (réel/budget)
Ingénierie	51	-	51
Travaux civils	1	-	1
Travaux électriques :	-		
aérien	645	-	645
souterrain	70	-	70
Sous-total	767	-	767
Frais d'emprunt à capitaliser	239	-	239
Contingence	-	-	-
TOTAL	1 006	-	1 006

- 1 Le projet initial déposé à la Régie prévoyant la fin des travaux du Distributeur en 2013, aucun
 2 budget n'a été prévu en 2014. Les coûts de l'année sont donc tous en écarts défavorables.

**Tableau 2 :
Dépenses encourues cumulatives au 31 décembre 2014**

	1 ^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2014		
	Réel	Budget initial	Écart (réel/budget)
Ingénierie	1 314	2 255	(942)
Travaux civils	3 851	9 693	(5 842)
Travaux électriques :	-	-	
aérien	4 224	2 202	2 022
souterrain	1 906	3 185	(1 279)
Sous-total	11 295	17 335	(6 040)
Frais d'emprunt à capitaliser	718	1 605	(887)
Contingence	-	2 601	(2 601)
TOTAL	12 013	21 541	(9 528)

- 3 L'écart favorable de 9 528 k\$ des dépenses cumulatives est attribuable en partie à la
 4 modification du tracé initial, favorisant l'utilisation de réseaux de distribution aériens existants
 5 plutôt que la construction de nouveaux réseaux souterrains prévue initialement pour une
 6 section importante du raccordement du poste. Cette modification a entraîné la diminution des
 7 coûts des travaux civils et électriques souterrains ainsi que des coûts d'ingénierie. De plus,
 8 les contrats d'appel d'offres spécifiques pour les travaux civils attribués en 2013 ont
 9 contribué à l'écart favorable. Par ailleurs, le Distributeur n'a pas eu recours à la contingence
 10 prévue.

3. ÉCHÉANCIER DU PROJET

- 1 Les travaux d'installation de nouvelles lignes de distribution ainsi que les transferts de charge
- 2 définis dans le périmètre du projet soumis à la Régie ont été complétés en 2014.